

qui nous ont fait cet avenir, ce sont surtout nos lâches députés qui les ont soutenus ; mais le grand malheur, c'est le défaut d'opinion publique. Depuis plusieurs années on a pu gaspiller impunément les derniers publics par toutes sortes de moyens, on savait que le peuple était indifférent, et voulut-il montrer quelque énergie et protester contre la conduite de ses hommes publics, on avait des moyens de le baillonner et de le rendre impuissant. Voilà comme le mal a grandi, et cependant comme aujourd'hui on a fait tarif sur tarif pour combler le gouffre creusé par la mauvaise administration et toujours le déficit a continué sa marche lente mais effrayante. Quand cela finira-t-il, Dieu le sait. En attendant les intrigants, les ministres s'engraissent aux dépens du peuple qu'ils pillent et qu'ils écrasent ensuite en augmentant les impôts.

L'autre jour un certain député a réussi à présenter un bill de divorce à la chambre. Ce bill a reçu les honneurs de la première lecture malgré un amendement de Cimon. Nous espérons que nos députés catholiques sauront faire leur devoir et feront voir la supériorité de leur religion sur les autres.

Un autre fait vient de se produire et est venu nous prouver une fois de plus que la justice et le respect dû à la loi ne sont pas les plus précieuses qualités de notre gouvernement. Le comité chargé d'examiner la contestation de l'élection du comté de Québec a décidé en faveur du membre siégeant, en dépit des témoignages qui auraient dû en justice faire pencher la balance de l'autre côté. Le passé nous a accoutumés à ses jugements et ils ne nous étonnent plus.

LES ÉLECTIONS.

Le comité chargé de juger la contestation de l'élection du comté de Québec, vient de déclarer Mr. Panet légalement élu, et a conservé par là un partisan quand même au ministère. Reste encore l'élection de la Cité de Québec ; mais nous craignons fort que cette contestation ne finisse qu'avec le parle-

ment. Grand Dieu où en sommes-nous ! Quand donc la morale sera-t-elle respectée ? Ni les actes dégoûtants de cette malheureuse élection, ni le sang des victimes du fanatisme et de l'immoralité ne pourront donc crier assez haut pour émouvoir ceux qui sont chargés de veiller à l'exécution de la loi, et au maintien de la justice et du bon ordre.

Si nous sommes encore longtemps gouvernés de cette sorte, nous craignons fort que par respect pour la morale publique, pour les bonnes mœurs, et pour la sûreté des Citoyens, nous soyons obligés de désirer l'abolition du système électoral, et de préférer le despotisme, le plus absolu à cette liberté qui rend le peuple méchant et injuste.

D'une autre côté, nous croyons que le manque d'énergie chez les vrais citoyens ne soit une cause de tant de désordre et de honte. Si au lieu de s'enfermer dans leur maison et de laisser aux gamins le soin des élections, ils étaient un peu plus jaloux de leurs droits, peut-être que ces désordres disparaîtraient. Et quand il faut penser qu'un ministre a trempé dans toutes ces noirceurs, le dégoût l'emporte et la plume tombe des mains. Est-il possible que l'on abuse de son autorité jusqu'à humilier ainsi ceux qui doivent être respectés ! Est-ce ainsi que l'on prétend rendre le peuple heureux et fier de sa liberté ? Quand donc ceux qui sont chargés d'administrer la justice, n'emploieront-ils leur autorité que pour la soutenir ? Quand donc penseront-ils que le peuple a les yeux fixés sur eux pour modérer sa conduite sur la leur. Heureusement, que nos concitoyens sont assez sages pour ne pas se modèler sur des hommes aussi injustes, mais quelque sage que puisse être un peuple, ces mauvais précédents, et cette conduite condamnable des ministres ont toujours un effet dangereux.

L'OBSERVATEUR.

Cet intéressant journal, vient de paraître émaillé de fleurs bien digne d'une feuille aussi intéressante.

Il nous est apparu illustré, il a bien fait, et nous croyons que ce soit le plus court moyen d'être regardé. Il y a déjà longtemps que personne ne le lit, au moins les marmots pourront s'amuser avec les gravures.

Michel a eu là une fameuse idée, s'il est fin, il ne publiera pas autre chose que des gravures, personne ne pourra lui reprocher d'être un barbouilleur de papier, ni crier contre ses doigts qui manient si vilainement la plume.

Espérons que bientôt Michel nous donnera son portrait sur l'Observateur, nous aurons là une jolie caricature, si vous voyiez, lecteurs la mine qu'il a !

Michel a craint que ses lecteurs oubliassent que M. Gauvreau fait du ciment, il leur a annoncé. Prenez garde citoyen que M. Gauvreau ne vous prenne les doigts avec son ciment, il pourrait bien vous forcer à ne donner que des caricatures à vos lecteurs, et qui plus est, à aller acheter un essuie-main chez Mr. Marois.

Ce qu'il a de plus terrible dans tout cela, c'est que Michel va nous peigner, est-il drôle un peu ce corps-là ! Eh bien ! Citoyen, si tu nous peigne, nous t'étrillerons, nous.

Nos lecteurs nous sauraient gré, nous espérons, de leur donner un article extrait de l'Ere Nouvelle, par lequel ils verront que les habitants de Trois-Rivières sont vraiment les amis des citoyens de Québec. Nos lecteurs verront par là combien doivent être heureux les citoyens de Trois-Rivières, d'avoir des conseillers municipaux qui savent faire leur devoir, et qui comprennent les intérêts de leur concitoyens.

LES RÉOLUTIONS.

Les résolutions que la corporation de notre cité vient d'adopter en conseil au sujet d'une aide additionnelle aux fins d'aider la compagnie du chemin de fer du nord à construire le chemin des Piles, nous donnent pleine et entière confiance dans la prochaine exécution du chemin projeté. Un besoin pressant de développement se fait sentir dans notre cité, et comme le St.-Maurice